

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MAI - JUIN 2024 / N° 55



ET SI ON PASSAIT LA NUIT ENSEMBLE ?

Le musée d'histoire locale, le ReX, ouvre ses portes jusqu'à minuit le 18 mai prochain dans le cadre de l'événement européen « la Nuit des musées ». P 12.

À LIRE AUSSI...



TRAVAUX P.5

Rénovation de l'école Gambetta

Des travaux sont en cours au sein du groupe scolaire Léon Gambetta. Un vaste projet pour le confort et la sécurité des élèves.

PORTRAIT P.11

Rencontre avec Noémie Lekraie

Directrice du Centre social Salengro, la jeune femme a comme vocation de créer des liens entre les habitants.



Médiation animale. Début mars, le Programme de réussite éducative proposait aux enfants une séance de lecture avec un chien, favorisant l'apaisement et la confiance en soi.



Yes we cause. Dans le cadre du mois des droits des femmes, plusieurs rendez-vous invitaient le public à se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes, dont un temps de paroles « Yes we cause ».



Place à la musique. 6 élèves de l'école municipale de musique ont rejoint l'Orchestre métropolitain des jeunes lors d'une semaine de stage pour préparer le concert final du 4 mai à Lille.



Les ATSEM à l'honneur. Le 23 mars, nous fêtons les ATSEM, une journée spéciale pour les remercier pour leur engagement et leur dévouement auprès des enfants.



Yadutaf pour tous. Le 17 avril, des chercheurs(euses) d'emploi avaient l'occasion de rencontrer des recruteurs en direct de la Médiathèque lors de la 3^e édition de Yadutaf pour tous.



Le temps des brocantes. Le téméraire Comité Saint-Roch officialisait le retour de la saison des bonnes affaires avec la première brocante de l'année en mars.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Un budget volontariste et lucide face aux enjeux de notre temps



**Chère Armentérioise,
cher Armentériois,**

Le mois de mars a été l'occasion de la préparation et de l'adoption du budget primitif de la commune dans le droit fil du Rapport d'Orientation Budgétaire. Un budget complexe et aussi techniquement concerné par un changement de nomenclature (passage de la M14 à la M57) qui nécessite une grande technicité. Complexe car affecté en dépenses par une hausse sensible des dépenses énergétiques malgré les efforts de sobriété de la Ville et par les effets du renchérissement des

denrées et des matériaux soumis à l'inflation. Complexe parce qu'il se doit d'être équilibré contrairement aux obligations de l'État. Complexe car après un exercice consacré quasi exclusivement aux travaux d'économies d'énergies, il a fallu reprendre le tableau de marche de notre programme non sans organiser un nouvel ordre de priorités.

Un ensemble de contraintes qui, en toute transparence, ont amené à différer l'examen du budget adopté finalement lors de la séance du 25 mars dernier. Sans l'opposition toutefois, qui avait cru bon à cet effet théâtraliser ouvertement son absence.

Au delà de ce scénario de chaises vides qui n'apporte rien à la démocratie locale et au delà du prétexte infondé de la scénarisation, le Conseil municipal a adopté un budget 2024 RESPONSABLE, AMBITIEUX SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION. Malgré un contexte de marché immobilier en perte de vitesse qui ralentit les mutations et malgré la perte d'autonomie financière subie par les collectivités locales en général, celui-ci a permis de dégager quelques priorités : le maintien de la qualité des services publics en direction des familles et de la population, un effort important en direction des établissements scolaires confrontés au vieillissement et à une mise aux normes exigeante, la continuité de l'embellissement de nos espaces verts et d'une politique environnementale ambitieuse, la poursuite de la modernisation et de la sécurité numériques et l'accompagnement des opérations menées par la Métropole Européenne de Lille en termes de voirie et des ouvrages d'art.

Un budget toujours tourné vers la santé de nos concitoyens, aux côtés des professionnels, des établissements et des médecins de ville, centré sur la prévention et la sensibilisation du public, et vers la culture et le sport à travers la fidélité des partenariats avec le tissu Associatif.

En tout cas, ce budget permet la poursuite des travaux du nouveau parc du jardin des Portes de France et des espaces verts en général en réalisant avec le World clean up day et le service de propreté, un toilettage complet de la Ville. Juste à temps pour que la Ville engage son programme de festivités et d'animations avec les initiatives des commerçants des AS, des Associations et de l'Espace Associatif Armentériois.

Un programme entrecoupé d'une élection européenne très importante compte tenu du contexte international qui n'a jamais été aussi lourd, indélicat et préoccupant. Jamais peut-être votre vote n'aura été aussi déterminant pour notre avenir et celui de nos enfants. Jamais peut-être nos générations n'auront été aussi responsables de l'avenir du monde et de la Planète. L'actualité met en évidence des dérives tant sur le plan de la tolérance que de la violence et du racisme : conceptions toutes très éloignées de ce que nous appelons le « vivre-ensemble » et d'une vision humaniste et fraternelle du monde. Plus que jamais, il nous faut rester lucides et libres-arbitres de nos choix et de nos expressions. À cet effet, les élections européennes apparaissent comme un très bel exercice...

Je vous souhaite à toutes et tous un joli printemps que nos fêtes, nos animations et nos rencontres rythmeront comme une petite musique que l'on sait appréciée à Armentières.

**Bernard HAESBROECK,
Maire d'Armentières**

LES NUMÉROS UTILES

- > **Mairie** : 03 61 76 21 21
- > **Service Proximité** : 03 61 76 08 40
- > **Police municipale** : 03 61 76 21 77
- > **Commissariat de Police** : 03 20 17 23 23
- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **SOS médecin** : 0826 46 91 91
- > **Centre anti-poisons** : 0800 59 59 59
- > **Encombrants sur rdv.** : 0 805 288 396

Pour connaître la **pharmacie de garde**, contactez le Commissariat de Police au 03 20 17 23 23

HORAIRES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.
Fermée le lundi.

Déchetterie de la Chapelle d'Armentières

Zone Industrielle, rue Ambroise Paré,
59930 La Chapelle d'Armentières
> Lundi : 10h30 – 18h
> du mardi au samedi : 7h30 – 18h
> Dimanche : 8h – 13h

RENDEZ-VOUS

Les marchés

Les commerçants des marchés vous attendent...

- > **tous les vendredis matin**, place du Général de Gaulle, de 8h à 13h ou place Chanzy en cas d'événements particuliers
- > **tous les mardis, à partir de 16h**, sur le parvis de la Gare



EN BREF

DON DU SANG //

L'association des donneurs de sang d'Armentières organise deux collectes :

- le vendredi 17 mai, de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30 à la Maison du temps libre
- le samedi 8 juin, de 8h30 à 12h 30, à l'EPSM

On compte sur vous !

> **Prenez rendez-vous en ligne :**
www.dondesang.efs.sante.fr

DÉCHETTERIE MOBILE //

Du lundi 4 mars et jusqu'au 4 novembre, la déchetterie mobile de la Métropole Européenne de Lille s'installe tous les premiers lundis du mois sur le parking situé au bout de la rue Jules Ferry. Vous pouvez y déposer vos déchets de 9h à 12h, sur présentation de votre carte de déchetterie.

> **Retrouvez toutes les dates dans notre agenda :** ville-armentieres.fr

BRADERIES //

■ Dimanche 12 mai, de 7h à 15h, dans les rues Coli, Saint-Exupéry, Hélène Boucher, Montgolfier, Mermoz et Nungesser. Organisée par le comité Ile de Flandre, 1,5 €/mètre – minimum de 3m.

> **Inscriptions :**
comite.iledeflandres@gmail.com

■ Dimanche 19 mai, de 8h à 15h, dans les rues des Déportés, du Dr Roux, des Quais, de l'Octroi, de la Pépinière, Place Chanzy et avenue Breuvart. Organisée par le Comité des fêtes et d'entraide de la route d'Houplines.

> **Inscriptions :**
comiteroutehouplines.asso-web.com

■ Dimanche 9 juin, de 7h à 16h, dans les rues d'Erquinghem et Colbert. Organisée par l'association des petits pêcheurs armentériens. 1,50 € le mètre. Buvette et petite restauration sur place.

> **Inscriptions :**
eric.fevrier59@orange.fr

■ Samedi 29 juin, de 8h à 15h, avenue Marc Sangnier, organisée par le comité du Bizet.

> **Inscriptions :**
braderiedubizet@free.fr

ATELIER AU MUSÉE //

Un mercredi par mois, le musée d'histoire locale vous propose des animations parents - enfants. Mercredi 12 juin, venez créer votre arbre familial à 4 mains de 14 à 16h. Gratuit.

> **Inscriptions au 03 61 76 21 85.**

ÉCOLOGIE

4^e édition de l'éco-day !

L'Éco-day revient s'installer dans la cité sociale le mercredi 5 juin pour partager un moment autour des gestes éco-responsables.



C'est avec la participation active de nombreux partenaires que l'éco-day prendra place dans la cour de la Cité sociale le mercredi 5 juin après-midi (de 13h30 à 16h30) pour sa quatrième édition. Un moment spécialement consacré à la sensibilisation aux éco-gestes, mettant en lumière la nécessité de la préservation de l'eau et du recyclage : « *l'objectif, c'est de pouvoir sensibiliser et engager les publics vers des pratiques non seulement plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus économiques* » nous confie Anne Frévin, chargée de projets au CCAS.

Des stands thématiques seront mis en place pour permettre aux visiteurs d'obtenir des informations concrètes et des conseils pratiques sur la façon de réduire leur empreinte écologique. Chacun aura

l'occasion de s'essayer au recyclage des bouteilles pour en faire des instruments de musique, ou encore de découvrir de multiples variétés de graines à planter dans la grainothèque de la Médiathèque. La présence d'Illéo, expert dans la gestion durable de l'eau dans la MEL, apportera son expertise en matière de préservation des ressources hydriques. Des conseils précieux qui vous permettront de devenir un(e) chasseur/euse averti(e) dans la chasse aux fuites, jeu de piste proposé au public présent. Un programme varié pour se jeter à l'eau tous ensemble vers un quotidien plus responsable et plus durable. ●

> **Rejoignez-nous le 5 juin après-midi pour mettre en place de petits gestes qui auront un grand impact sur notre Planète !**

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les demandes de logement en ligne

Vous êtes à la recherche d'un logement social ? Ou vous souhaitez renouveler votre demande ? Depuis quelques semaines maintenant, les démarches peuvent se faire en ligne, via le site demande-logement-social.gouv.fr. Exit donc l'ancien dossier papier qui était à retirer au Service logement de la Ville et à remplir. Le site, auquel les agents de la Ville ont accès, offre la possibilité d'effectuer cette première demande ou tout renouvellement de façon dématérialisée en quelques clics, depuis votre domicile.

Pour constituer votre dossier, il vous faudra d'abord remplir le formulaire de demande de logement social

(cerfa N°51423#05) ; un courrier vous octroyant un numéro unique vous sera ensuite adressé et vous permettra de compléter votre dossier. Pour votre information, votre demande de logement est valable pour une durée de 12 mois ; pensez donc à la renouveler un mois avant la fin de sa validité. ●

> **Vous avez une question ? Le Service logement vous accueille les mardis et jeudis, de 14h à 16h, et les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et 14h à 16h.**



ÉDUCATION

L'école Gambetta en travaux

Depuis le mois de février, d'importants travaux ont débuté au sein du groupe scolaire Léon Gambetta. Explications.

D'ici quelques mois, les 350 élèves de l'école Gambetta et leurs enseignants emprunteront la nouvelle entrée du groupe scolaire square Victor Hugo ; un accès déjà emprunté par les CM1 et CM2 dont les classes se situent à l'arrière du bâtiment : « l'entrée actuelle donne sur la rue Gambetta qui est un axe très fréquenté par les automobilistes. Il nous fallait la déplacer pour offrir une meilleure sécurité aux élèves », détaille Céline Leroux, adjointe au Maire déléguée à l'éducation.

Une entrée sécurisée

Au terme de ces travaux, l'ensemble des enfants rentreront par cet accès unique desservant d'un côté, les locaux des maternels, et de l'autre, ceux des élémentaires : « l'entrée rue Gambetta servira aux professionnels de l'établissement, aux services techniques et de sécurité », ajoute l'Élue.

Des sanitaires rénovés

Vétustes et trop petits, les sanitaires feront également peau neuve : ils seront agrandis et rénovés du côté de la maternelle. Un nouveau bloc sanitaire sera créé dans l'une des cours élémentaires. Le second bloc sanitaire élémentaire sera rénové par les agents municipaux d'ici 2025. Les plus petits évolueront prochainement dans des locaux plus grands et plus lumineux : « le confort de la petite section sera amélioré puisque leur classe, sombre et exigüe, sera déplacée et bénéficiera de fenêtres donnant sur la cour de récréation », détaille Céline Leroux. Un changement qui en provoquera d'autres puisqu'une bibliothèque sera créée et l'espace garderie et la salle de motricité changeront d'implantation. D'un montant d'1.300.000 €, les travaux devraient se terminer en octobre prochain.

Plan vert en 2025

Les travaux prévoient également quelques travaux dans la cour de récréation des maternels avec la plantation d'arbustes grimpants favorisant les zones d'ombre sur la verrière du bâtiment : « les canicules sont de plus en plus fréquentes. Nous avons dernièrement posé un film solaire anti-chaleur sur la verrière et cet été, les plantes, alimentées par l'eau de pluie, permettront de refroidir davantage l'intérieur », ajoute l'Adjointe. Grâce au Plan vert engagé il y a 3 ans par la Ville dans les écoles, la cour sera, en 2025, déminéralisée et des espaces enherbés verront le jour pour le bien-être des enfants. ●

CADRE DE VIE

Pour une ville plus belle, remplissons nos poubelles

Se mobiliser collectivement pour une ville propre et agréable, voilà tout l'enjeu du World clean up day armentierois du 1^{er} juin prochain... Toute l'année, les agents du Service de la propreté urbaine améliorent notre (votre) cadre de vie en se chargeant de ramasser sans relâche les déchets abandonnés dans les rues et quartiers. Bien plus qu'un métier, c'est un engagement quotidien pour que les habitants puissent vivre dans un environnement accueillant. Le World clean up day, c'est donc l'occasion

d'aller à la rencontre des agents municipaux tout en participant à l'amélioration du cadre de vie de la Ville. Au départ de chaque quartier, vous êtes cordialement invité(e) à parcourir avec nous les rues d'Armentières lors du World clean up day de printemps, le samedi 1^{er} juin, de 9h30 à 12h. Retrouvez toutes les infos de l'événement sur notre site internet : armentieres.fr ! ●

> Inscrivez-vous au 03 61 76 04 24 ou par mail : propreurbaine@ville-armentieres.fr



EN BREF

LES RÈGLES SANS TABOU //

Mercredi 29 mai, le Centre social des 4 saisons et le CCAS renouvellent l'événement « Les règles sans tabou ». Une action portée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles qui propose des stands de prévention et d'animation pour pouvoir parler librement des règles. Un sujet souvent tabou...

> **De 13h30 à 17h,**
rue du Maréchal Joffre, entrée libre.

SWIM & RUN //

La team Gofast Triathlon organise le samedi 1^{er} juin à la Base des Prés du Hem un swim & run. Un défi alternant natation et course à pied sur 5, 10 ou 20 km en individuel ou 10 et 20 km pour les duos. Le parcours sur 20 km fera office de championnat régional Haut-de-France. Début de la compétition à 18h. Inscriptions à partir de 12 ans.

> **Renseignements :**
06 65 49 81 13
teamgofasttriathlon@hotmail.com.

ILÉVIA //

Les transports de la Métropole Européenne de Lille (métro, bus et tram) sont gratuits pour les métropolitains de moins de 18 ans. Pour faciliter vos démarches, l'agence mobile Ilévia propose de réaliser vos cartes de transport lors de permanences tenues à Armentières. Rendez-vous mercredi 5 juin, de 13h30 à 17h, dans la cour de la cité sociale (57 rue Paul Bert) et vendredi 7 juin de 7h30 à 13h sur le marché.

> **Retrouvez toutes les dates et lieux dans notre agenda :**
ville-arentieres.fr

CONCERTS //

■ Sous l'égide de sa cheffe de chœur Nathalie Wu, le groupe **choral Bonne Nouvelle** fête ses 50 ans le samedi 25 mai, au Vivat. Vous pouvez vous procurer des places sur helloasso ou au Vivat dès le 29 avril. Tarifs : 12€, 6€ pour les moins de 12 ans.

> **Renseignements :**
groupe.bonne.nouvelle@gmail.com

■ **L'Harmonie du commerce** vous invite, elle, le samedi 1^{er} juin, à 20h, également au Vivat pour son concert de printemps durant lequel Louis-Dominique Dauphin sera mis à l'honneur pour ses 15 années de direction. Les places seront disponibles dès le 15 mai au Vivat.

> **Tarifs : 3€ la place,**
gratuit pour les moins de 12 ans.

SANTÉ

Une marche pour le cœur

L'association Cœurs en marche organise une nouvelle édition des Parcours du cœur le vendredi 7 juin, à 16h30.



C'est de la place du Général de Gaulle que le départ des Parcours du cœur aura lieu le vendredi 7 juin : une boucle de 5 km dédiée à la sensibilisation des maladies cardio-vasculaires ouverte à toutes et tous. Participer à l'événement, c'est aussi l'occasion de s'initier à l'utilisation des défibrillateurs ou de se remémorer les gestes de premiers secours lors d'un temps collectif préventif et dans une ambiance conviviale grâce à la présence de *Nœud Papillon*, un groupe formé depuis quelques années au sein des Papillons blancs de Lille.

Au delà de l'organisation des Parcours du cœur, l'association *Cœurs en marche* s'associe à la Ville lors

d'une journée consacrée à la sensibilisation des élèves des établissements publics élémentaires qui pourront se rendre au village santé situé au Complexe sportif. 20 stands de prévention y seront installés balayant une multitude de sujets tels que le harcèlement, le tabagisme passif, la sécurité routière ou le massage cardiaque. Un rendez-vous santé ludique qui permettra d'attirer l'attention des enfants sur des sujets qui restent parfois difficiles à aborder. •

> **Plus de renseignements**
spsh@ville-arentieres.fr

FÊTE DES NIEULLES 2024

Élection de la Reine des Nieulles, l'aventure (re)commence !



Si vous êtes habitante de l'une des villes du canton d'Armentières et que vous êtes âgée de 18 à 25 ans, vous êtes peut-être la future reine des Nieulles 2024 ! Les candidatures sont ouvertes du 2 au 31 mai et se font depuis le site internet de la Ville : www.arentieres.fr. Les postulantes seront ensuite conviées par la Direction de la Communication à un entretien qui permettra aux internautes de les découvrir davantage, à partir du 1^{er} juin, date d'ouverture des votes en ligne (et oui, ça se passera aussi sur arentieres.fr !). Les habitants auront un peu plus d'un mois pour voter en ligne en faveur de leur candidate favorite. Les 6 prétendantes ayant obtenu le plus grand nombre de voix se verront accéder à la journée d'élection organisée le vendredi 6 septembre. À vous de jouer Mesdames ! •

Focus sur le budget 2024

Le 25 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget de l'année 2024 à l'unanimité. Un budget qui marque la volonté de la municipalité de maintenir ses engagements en répondant aux besoins des Armentières et des Armentières.

± 53€
millions

Le budget se doit d'être équilibré en dépenses et en recettes. Il s'élève à 52 959 492, 64 € pour l'année 2024 et est réparti en deux sections :

Le budget d'investissement

± 12€
millions

Le budget d'investissement contribue principalement à l'achat de biens, de matériels durables et à l'entretien du patrimoine communal bâti. Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) permet d'aligner les objectifs de développement de la collectivité avec les ressources financières disponibles, tout en tenant compte des besoins et des priorités de la Ville.



> **Transition écologique** : création et entretien des espaces verts, forêts urbaines, Plan vert dans les établissements scolaires, poursuite de la transformation du cimetière...



> **Travaux dans les établissements scolaires** : À l'école Gambetta, des travaux de sécurisation et d'agrandissement d'un montant de 1.300.000 €, rénovation de la toiture de l'école Léon Blum...



> **Rénovation de l'éclairage public** : Un investissement de près de 3 millions d'euros qui permettra à terme de réaliser 72 % d'économie.



> **Poursuite des réhabilitations des franges industrielles route d'Houplines** : implantation de 240 logements au milieu de 14 000 m² d'espaces verts.



> **Entretien courant des bâtiments municipaux** : Entretien des écoles, des salles de sport et des bâtiments associatifs.



> **Budget participatif** : maintien des investissements liés aux différents projets proposés et choisis par et pour les habitants.



> **Travaux à la crèche** : Rénovation du jardin et des extérieurs de la crèche municipale.

Le budget de fonctionnement

± 41€
millions

Il englobe l'ensemble des dépenses permettant le fonctionnement des services municipaux et des charges spécifiques comme par exemple :



> **Les agents municipaux** qui assurent la qualité et la continuité du Service public offert aux Armentières(e)s : accueils de loisirs, état-civil, Police municipale, ATSEM, agents de la restauration, des espaces verts, de la propreté urbaine...



> **les charges d'énergies** : l'électricité, le gaz, l'eau, les carburants... Autant de ressources nécessaires pour le bon fonctionnement des Services municipaux.



> **les subventions aux associations** armentières versées par la Ville chaque année ainsi que la mise à disposition de matériels, locaux et de personnel.



> **la subvention au Centre communal d'action sociale** qui permet d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté et âgées.



> **la participation au fonctionnement du Centre aquatique Calyssia**, géré par le Syndicat mixte (SCEPAA).

Des coûts qui ont augmenté

- **L'électricité** : en 2021, le mégawattheure s'élevait à 88 € tandis qu'en 2024, il avoisine les 280 €
- **Les carburants** (diesel, essence...)
- **La restauration** : les prix des matières premières des fournisseurs ont augmenté de 5 à 8 % pour les repas scolaires et de 2 % pour les repas des seniors
- **Les charges du personnel** : les mesures gouvernementales en faveur des fonctionnaires impactent le budget communal (revalorisation du SMIC, dégel du point d'indice, augmentation du point d'indice, prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat...)

Élections européennes : notre foire aux questions avant le vote du 9 juin



Quand et quelle heure ?

Les élections européennes se dérouleront en France le **dimanche 9 juin 2024**. Les 14 bureaux de vote de la Ville seront ouverts de 8h à 18h, sans interruption.



Avec quels papiers puis-je voter ?

Il est obligatoire de présenter sa carte électorale et

- une carte d'identité nationale ou passeport,
- ou une carte vitale avec photo,
- ou une carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- ou une carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- ou une carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF,
- ou le permis de conduire avec photographie,
- ou le permis de chasse avec photographie,
- ou le livret de circulation en cours de validité.



Et si je n'habite plus en France ?

Les ressortissants de l'Union Européenne autres que les français pourront présenter leur titre de séjour, carte nationalité ou passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou un des documents cités précédemment présentant une photographie.



Comment faire ma procuration ?

Dès aujourd'hui, les procurations peuvent être établies :

> soit sur le formulaire disponible en ligne sur le site service-public.fr.

> soit sur le formulaire cartonné habituel disponible dans les commissariats, gendarmeries, consulats, ambassades ou tribunaux d'instance.

Vous devez remplir le formulaire CERFA en ligne, l'imprimer (évitez le recto-verso pour cette formalité) et l'apporter personnellement à une autorité habilitée (commissariats, gendarmeries, consulats ou tribunaux) muni(e) d'une pièce d'identité et de votre attestation sur l'honneur justifiant votre absence ou empêchement. Pour toute information, vous pouvez contacter le commissariat au 03 20 17 23 23.



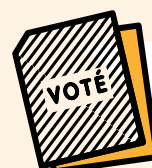
Puis-je voter par procuration ?

Vous serez **absent(e) ou empêché(e)** le dimanche 9 juin prochain ? Vous pouvez choisir librement un autre électeur inscrit ou non dans votre commune pour accomplir votre devoir de citoyen(ne). Il suffit de connaître les nom, prénom(s), date de naissance et l'adresse personnelle de cette personne et son numéro national d'électeur. La procuration est gratuite.



Combien de membres compte le parlement ?

Les députés européens sont issus des **27 pays** membres de l'Union européenne, sont **au nombre de 720** et sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. La composition du Parlement est évaluée avant chaque élection selon le principe de proportionnalité dégressive, avec un minimum de 6 sièges et un maximum de 96 sièges par pays et sur la base des données démographiques les plus récentes.



Quel est le rôle des députés ?

Pendant leur mandature, ils/elles ont pour fonction de **discuter, d'amender et de voter les textes de loi** proposés par la Commission européenne, toujours en cherchant un consensus avec le Conseil de l'UE qui valide également les textes. Le Parlement vote également le budget de l'Union et dispose de divers moyens de contrôle sur les institutions européennes.

UNION COMMERCIALE

Des chèques-cadeaux dans les enseignes armentièresoises

L'Union commerciale d'Armentières propose désormais l'achat et l'utilisation de chèques-cadeaux dans près de 50 commerces de la Ville !



Plus de 74 enseignes forment aujourd'hui le réseau d'Armentières shopping « Les AS » (nom de l'union commerciale) et font rayonner le commerce local à travers la Ville.

Favoriser la proximité

Unis pour partager leurs expériences, mettre en place des animations pour les client(e)s et partager leur savoir-faire, les membres de l'union commerciale savent pertinemment que l'entraide inter-enseignes permettra de gagner en visibilité et en attractivité pour satisfaire leur clientèle : « l'idée c'est de travailler ensemble pour faire vivre

le commerce local. S'unir permet de faire émerger des idées, d'échanger sur nos compétences et d'être acteur de l'économie locale » souligne Thomas Laroussinie, président de l'association.

Une nouveauté !

Et parmi les dernières idées de l'association, on trouve la création de chèques-cadeaux valables dans près de 50 enseignes armentièresoises qu'il est désormais possible d'offrir : « une occasion de faire plaisir sans se tromper » indique le président des AS. D'une valeur oscillant entre 5 et 20 €, ces chèques peuvent être achetés en ligne (mais pas dématérialisés) ou directement en magasin. Avec

une durée de validité d'un an, leur utilisation risque fort de plaire à bon nombre de client(e)s : « il y a plusieurs enjeux à la commercialisation des chèques-cadeaux : faire vivre le cœur de ville par le commerce, préserver l'économie locale et favoriser les déplacements à mobilité douce » conclut Thomas Laroussinie. Il n'y a que des bonnes raisons à consommer local ! •

> Renseignements :
sur www.armentieres-shopping.fr
ou par mail lesasarmentieres@gmail.com

EN BREF

NOUVEAUX COMMERCES //

■ CÔTÉ PARTICULIERS

Agence immobilière
36, rue de Dunkerque

■ TERNOIS FERMETURE

Menuisier
13, rue des Résistants

■ ALPHA B

Librairie
14, rue de Dunkerque

■ LE KZDAL

Restauration rapide
5, rue Jules Lebleu

■ AU COIN DES COPAINS

Bar - Restauration
1, boulevard Faidherbe

■ VINCE TATOO

Salon de tatouage
10, rue Robert Schuman

NOUVELLE ACTIVITÉ //

Nathalie Angelo, psychologue, accompagne les adultes en demande de soutien psychologique. Professionnaliste dans les thèmes tels que le deuil, la situation de handicap, les difficultés relationnelles ou la séparation, elle vous accueille au Pôle santé des Octaves, 37 avenue François Mitterrand.

> Rendez-vous en ligne :
psychologue-armentieres.fr
ou au 06 80 43 21 54

SAMEDI 25 MAI

Les commerces font leur foire !

C'est l'événement de l'année de l'union commerciale et il n'est à manquer pour aucune raison ! Le samedi 25 mai, de 10h à 18h, de nombreuses enseignes locales s'unissent pour signer le grand retour d'une foire commerciale armentièresoise. Avec la présence de FL Radio, de la compagnie de théâtre l'Ouroboros ou des clubs sportifs, le programme s'annonce riche d'animations : jeux anciens, structures gonflables, tombola gratuite, ateliers pour enfants, défilé de mode... Autant d'activités qui risquent fort de plaire aux petits comme aux grands, mais aussi aux amateurs de gastronomie qui pourront profiter de différentes dégustations proposées au fil de la journée. Le rendez-vous est pris ! Chez vous aussi ? •

> Renseignements :
par mail lesasarmentieres@gmail.com



Inscription de l'IVG dans la Constitution : qu'en pensent les Armentières(e)s ?

Le lundi 4 mars dernier, la France est devenue le premier pays à inscrire explicitement l'interruption volontaire de grossesse dans sa Constitution. Les Armentières(e)s réagissent à ce vote historique.



Joëlle et Jean-Louis

« Il s'agit d'une très bonne chose ! S'assurer d'avoir toujours le droit de recourir à l'avortement, c'est très bien » souligne Joëlle, « ça fait évoluer les choses et les mentalités » ajoute-t-elle. Son mari, Jean-Louis, est totalement d'accord : « je n'ai jamais douté que ce droit puisse entrer dans la Constitution un jour. Et c'est tant mieux que chaque femme puisse avoir le choix ». ●



Gaëlle et Sandy

Sandy, 29 ans, mère de trois enfants s'exprime sur le sujet : « je n'ai jamais eu recours à l'avortement, mais pour certaines situations je peux comprendre que des femmes le fassent ». Gaëlle, qui l'accompagne nous confie qu'elle a eu recours à l'interruption volontaire de grossesse alors qu'elle n'avait que 15 ans : « ça n'est jamais facile, mais c'est la décision que j'avais prise car j'étais trop jeune » explique la jeune femme. ●



Marjorie et Virginie

« Je pense qu'il y a encore du chemin à faire concernant les droits des femmes. Mais c'est très bien qu'on puisse avoir le choix. On pourrait améliorer la vie des femmes encore plus, surtout dans le domaine de la médecine » souligne Virginie. « C'était déjà légal, mais que ce soit inscrit dans la Constitution c'est une bonne nouvelle » se réjouit Marjorie. ●



Aya
15 ans

« Pour moi, c'est une chose importante. Chacun doit pouvoir décider d'avoir un enfant, ce n'est pas une décision qu'on prend à la légère. Il peut arriver des incidents malheureux dans la vie, le viol, un rapport non protégé... avoir la garantie de pouvoir recourir à l'IVG, c'est un pas de plus pour les femmes ». ●



Charles
20 ans

« C'est une grande avancée dans les droits des femmes. J'espère que ça va donner de la force et des idées à d'autres pays européens, comme en Pologne où le sujet est encore un peu tabou. Ça peut être une fierté dans l'Histoire de la France que d'être le premier pays à avoir pris cet engagement ». ●



**Rut
LENER-BERTRAND**

Conseillère déléguée
à l'égalité entre les
femmes et les hommes

« Gisèle Halimi déclarait « **Il y a dans le droit d'avortement de la femme une revendication élémentaire, physique, de liberté.** » Et c'est fait : la France a inscrit l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution. Et je m'en réjouis, car cela nous protégera de sa remise en cause, en toute circonstance quel que soit le gouvernement. Chérissons cette liberté fondamentale pour toutes ! »

NOËMIE LEKRAIE

NOUVELLE DIRECTRICE DU CENTRE SOCIAL SALENGRO

Les habitants du quartier Attargette/Chanzy ont déjà pu faire la connaissance de Noémie Lekraie l'été dernier, notamment lorsqu'elle allait, en selle sur son triporteur, à leur rencontre lors de ses « cafés papote » : « *j'ai découvert Armentières en tant que coordinatrice du projet Attargette/Chanzy, un poste financé par l'État dans le cadre de la revalorisation des territoires. Grâce aux cafés-papote, j'ai pu échanger avec les habitants, connaître leurs besoins et créer du lien social entre eux. Certains se connaissaient sans même se parler. Ces rendez-vous ont permis de lever des barrières* », explique la jeune femme de 34 ans.

ACCOMPAGNER ET AIDER

Depuis 3 mois, c'est aux habitants du quartier Salengro de découvrir Noémie Lekraie, mais cette fois-ci en tant que Directrice du Centre social : « *mon ancien poste de coordinatrice était porté par le Centre social. Je connais donc déjà le quartier et les membres de l'équipe* ». Un nouveau poste qui s'inscrit dans la continuité du parcours professionnel de la jeune femme titulaire d'un DUT d'animation sociale et d'un DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) : « *j'ai d'abord été en Service civique dans un Centre social implanté en campagne, puis coordinatrice des animations dans une association d'éducation populaire comptant 1 800 adhérents et enfin responsable des Centres sociaux et maisons de quartier pour la ville de Lille, avant d'arriver à Armentières* », raconte-t-elle.

CRÉATRICE DE LIENS

« *Dynamique et attachante* », l'équipe du Centre social propose chaque jour des animations aux habitants du quartier. Accueils de loisirs pour les enfants, séjours vacances en famille, projets culturels, chasse aux œufs pour Pâques, loto en partenariat avec l'école du quartier... : « *tous les événements sont un prétexte à la création de liens, notre cœur de métier* ». D'ailleurs, l'équipe invite le grand public à sa première brocante le 10 mai prochain. À vos agendas ! ●



PORTRAIT CHINOIS

• **Un livre ?**

« *Mon corps en otage* » de Roland Agret

• **Une série ?**

« *Le jeu de la dame* »

• **Un proverbe ?**

« *Après la pluie vient le beau temps* »

• **Une musique ?**

« *Imagine* » de John Lennon

ÉVÈNEMENT NOCTURNE

Sortez vos lampes de poche pour la nuit au musée



À l'occasion de la 20^e édition de la nuit européenne des musées, le ReX vous ouvre grand ses portes le samedi 18 mai.

Un an déjà ! Le musée d'histoire locale implanté au ReX souffle sa première bougie ! Alors quoi de mieux qu'une participation à la nuit européenne des musées pour vous inviter à une immersion nocturne et inédite dans l'Histoire d'Armentières ?

Que vous l'ayez déjà découvert ou non, vous ne pourrez pas rater l'occasion de ce rendez-vous immanquable qui aura lieu le samedi 18 mai dès 14h. Le ReX a tout prévu pour vous faire vivre de bons moments. Musique, jeux, témoignages, souvenirs et découvertes seront au programme de cette soirée détente et culturelle !

Des explorations ludiques

Préparez-vous à plonger dans des aventures captivantes en participant à un escape game made in Armentières, conçu spécialement pour

cette occasion par le Service culturel de la Ville. Dorothee vous emmènera explorer les recoins mystérieux du musée... Attendez vous à devoir vous creuser les méninges pour résoudre les énigmes et déverrouiller les secrets du passé... Une expérience qui promet des frissons et des surprises pour les passionné(e)s d'histoire et de jeux.

Les familles en quête de divertissement ne seront pas en reste et pourront participer au jeu « cherche et trouve » en parcourant l'exposition du musée l'après-midi (ou même le soir jusqu' à 00h à la lampe de poche !) à la recherche de petits détails surprenants cachés parmi les objets historiques exposés. Une activité qui présage quelques moments de complicité et d'apprentissage en famille.

C'est la fête au musée

Entre deux aventures, offrez vous un moment de détente musicale avec les « happy hours » de 19h à 22h où de multiples artistes locaux viendront vous faire danser et chanter dans ce cadre chargé d'histoire. L'occasion certaine de profiter d'une petite restauration ou pourquoi pas de suivre en direct l'émission de la *FL Radio* qui accompagnera l'évènement au fil de la journée. À 22h, la soirée ne sera pas finie ! *DJ Set Bruno* prendra les commandes pour vous faire profiter du musée jusqu'au bout de la nuit en musique ! ●

> **Gratuit et ouvert à tous de 14h à 00h.** Retrouvez la programmation complète sur armentieres.fr

→ THÉÂTRE

La compagnie armentéroise l'Ouroboros vous invite à son festival de fin d'année les **samedi 18** et **dimanche 19 mai**. Plusieurs représentations théâtrales se tiendront au Vivat et au foyer Messines et permettront aux élèves de présenter leur travail annuel. ●

> **Infos et réservations :**
louoboros.cie@gmail.com

→ DÉFILÉ DE MODE

Vendredi 7 juin, à 19h, le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville vous ouvre ses portes à l'occasion du défilé de mode de l'école municipale de couture. Venez admirer les créations des couturiers(ères) sur les mannequins petits et grands ! ●

> **Entrée gratuite**

→ LUDO DAY

La Médiathèque et le Musée d'histoire locale de la Ville vous invitent le **samedi 25 mai**, de 14h à 20h, à venir jouer en famille à de nombreux jeux de société lors du Ludo day ! Découvrez cette année un espace jeux vidéo pour l'occasion ! ●

> **Infos au 03 61 76 04 63.**

CHANT

Le CVL fête ses 60 ans !

Pour son 60^e anniversaire, le Cercle vocal de la Lys donnera un concert en Mairie le 1^{er} juin prochain.



C'est l'une des plus anciennes chorales d'Armentières et elle fête cette année son 60^e anniversaire... Le Cercle vocal de la Lys donnera pour cette grande occasion un concert le samedi 1^{er} juin prochain, à 20h, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville : « la première partie sera assurée par « La lyre halluinoise ». Notre chorale étant composée en majorité de femmes, nous avons souhaité inviter un groupe d'hommes en prélude de notre concert », explique Martine Blois, présidente de l'association depuis septembre 2023. Au programme de l'événement : de la chanson française populaire, empreinte du groupe. On y entendra du Charles Aznavour, Jacques Brel, Michel Sardou, Céline Dion, Lara Fabian, Vianney et bien d'autres artistes mondialement connus.

Rejoignez la chorale

Que vous chantiez bien ou moins bien (et oui !), le Cercle vocal de la Lys recherche de nouveaux choristes pour compléter ses pupitres : « cela peut surprendre mais il ne faut pas forcément savoir chanter pour intégrer notre groupe ; il nous faut des pupitres équilibrés », précise Martine Blois. Vous êtes tenté(e) ? Les répétitions ont lieu le mercredi, de 19h30 à 21h au foyer Messines. ●

> **Concert « Le Cercle vocal fait son Olympia »**
5 €/adulte – gratuit pour les moins de 12 ans
Infos au 06 62 55 51 61.

LECTURE

Un samedi polar

Samedi 1^{er} juin, la Médiathèque l'Albatros nous plonge dans l'univers du polar avec des invités prestigieux qui savent mener l'enquête !

Si vous vous rendez à la Médiathèque ce 1^{er} jour de juin, vous ne pourrez pas échapper à la journée palpitante sur le polar sans être suspecté(e)... Avec la présence d'auteurs incontournables, l'équipe du secteur adulte vous accueille dès 10h, pour une masterclass sur l'écriture du polar animée par les célèbres Franck Thilliez et Bernard Minier. Vous y découvrirez les méthodes d'écriture utilisées par vos auteurs favoris et les « tips » pour ordonner vos idées et faire de votre futur livre un polar que l'on dévorera avec fièvre et frissons.

La masterclass sera suivie d'une conférence, à 11h, menée par Philippe Marion, chef de la section physique-chimie du laboratoire de police scientifique de Lille et auteur de « Police scientifique, la véritable histoire des experts ». Passionné d'histoires criminelles, il vous partagera les secrets des méthodes employées révélant le travail complexe et complet des véritables experts. Pour terminer ce samedi du polar en beauté, de 14h à 18h, Franck Thilliez, Bernard Minier, Audrey Brière et Philippe Marion dédicaceront leurs livres dans une ambiance conviviale. ●

> **Masterclass et conférence sur inscription au 03 61 76 04 63.**



→ FÊTE DE LA MUSIQUE

La Ville vous propose de célébrer la musique **du 19 au 26 juin**. Venez chanter, danser dans de nombreux cafés et restaurants Armentières dans une ambiance de folie et profitez d'animations musicales : concerts, lecture et portes ouvertes de l'école municipale de musique organisées par le service culturel. ●

> **Retrouvez l'ensemble du programme dans notre agenda sur armentieres.fr**

→ DANSE

L'association Yakarocker propose un stage de lindy hop à destination des débutants (15h à 16h30) et intermédiaires (16h30 à 18h) le **dimanche 5 mai** à la Salle Paul Hazard. Vous serez accompagnés par Christine et Serge, deux professionnels qui allient technique et pédagogie au service de votre apprentissage. Tarif : 15 €. ●

> **Réservations : au 06 12 08 06 60 ou danser@yakarocker.fr**

→ ARTS GRAPHIQUES

L'association et collectif d'artistes *La Macule Mutante* organise la 2^e édition de son Salon des arts graphiques le **samedi 1^{er} juin**. Venez y découvrir les illustrations, sérigraphies, gravures, collages, fanzines, livres... créés par une vingtaine d'artistes de la région. De 10h à 20h à la Maison du temps libre (avenue Gustave Dron). Buvette sur place. ●

> **Entrée libre. Plus d'infos : facebook.com/lamaculemutante**



SAMEDI 22 JUIN



Coup d'envoi de la Fête du sport !

C'est l'événement qui sonne le début de l'été et qui rassemble services municipaux, associations sportives et partenaires. La Fête du sport et du vélo s'installe au Complexe sportif de 10h à 17h.

Sauter, bouger, vibrer, courir, pédaler ou grimper seront les maîtres mots de cette édition 2024 de la Fête du sport armentéroise. Organisée le samedi 22 juin, à l'aube des Jeux Olympiques en France, elle permet déjà à toutes et tous de se mettre dans la course !

Découvrir nos clubs sportifs

Pas moins de 20 associations sportives de la Ville se préparent à vous convaincre de les rejoindre. Vous aurez l'occasion d'aller à leur rencontre et de pouvoir faire la découverte de leur discipline.

Au cours de la journée, de nombreuses démonstrations auront lieu et vous aurez même la possibilité de vous essayer à certains sports. Une opportunité certaine pour renouer avec la pratique sportive dès la rentrée prochaine.

Les mobilités douces

Les deux roues vous feront de l'œil à la Fête du sport, un défilé de vélos rigolos à vous faire perdre les pédales ravira petits et grands ! À l'approche des beaux jours, faites réviser votre bicyclette au stand de l'ALEFPA pour pouvoir circuler en toute sécurité. Quant aux plus courageux(ses), elles ou ils seront invité(e)s à dépasser leurs limites sur le home-train. Vous n'êtes pas encore en possession d'un vélo ? Le stand Emmaüs fait office de point de vente pour les particuliers qui vendent leur vélo d'occasion à des prix défiant toute concurrence !

Les sportifs à l'honneur

Comme chaque année, nous profiterons de cette journée sportive pour pouvoir honorer nos sportifs et bénévoles méritants. Une cérémonie

qui aura lieu à 11h, et qui témoigne des valeurs sportives et de l'engagement en faveur des sports dans l'ensemble de notre Ville. Parce que célébrer le sport, c'est aussi et surtout reconnaître les engagements de chacune et chacun sur le chemin de la réussite et du dépassement de soi.

Une journée pour bouger

En famille, entre ami(e)s, la Fête du sport, c'est l'événement qui vous permettra de bouger ! Structures gonflables, ateliers, sports d'équipe... Venez vous dépenser avant une pause au stand restauration pour reprendre des forces et vous désaltérer lors de cette fête qui n'est qu'un prélude sportif avant l'ambiance des Jeux Olympiques. ●

> Accès gratuit pour tous.



Les JO en direct du Vivat !

Alors que les Jeux olympiques prendront prochainement d'assaut notre capitale, la Ville, labellisée *Terre de jeux et Club 2024*, se prépare à accueillir tous les passionné(e)s de sport dans une ambiance festive... Pour vous faire vivre ces Jeux inédits au plus proche des Bleu(e)s, le Vivat ouvrira ses portes au public du 26 juillet au 8 août, de 16h à 22h. Dans un transat, attablé(e),

entre amis ou en famille, vous pourrez suivre en direct les exploits des athlètes depuis « les Terrasses des jeux », nom donné à notre fan zone locale. De nombreuses animations... sportives bien sûr, seront également proposées. Plus d'informations dans la prochaine édition du Journal municipal des mois de juillet/août. M-2 ! ●

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

UN BUDGET RAISONNÉ MAIS AMBITIEUX !

Le dernier conseil municipal a vu le vote du budget. C'est un moment clé pour la démocratie et particulièrement important pour la vie municipale. À bien regarder les chiffres, nous constatons une gestion rigoureuse du denier public. Rappelons que depuis 2022, notre ville prend de plein fouet les hausses de l'électricité, du gaz, mais aussi du carburant. Juste un chiffre pour illustrer l'ampleur de l'impact financier pour notre collectivité : en 2023 notre facture d'énergie est passée de deux à trois millions d'euros ! (c'est notre deuxième poste de dépenses après la masse salariale). Parallèlement et ce depuis de nombreuses années, notre ville subit un désengagement de plus en plus visible de l'État dans ses dotations annuelles. Pour autant notre volonté principale n'a pas changé, nous voulons maintenir un service public accessible et de qualité pour l'ensemble de nos concitoyens. Il en est de même avec le budget 2024, voté à l'unanimité, il est le fruit d'un travail minutieux et réfléchi. Il se veut être le reflet de notre engagement à assurer le bien-être et le

développement de notre ville. Permettez-moi de souligner quelques points clés qui démontrent la pertinence et le pragmatisme de ce budget : tout d'abord, ce budget s'inscrit dans une vision à long terme pour Armentières. Il ne se limite pas qu'à répondre aux besoins immédiats de notre ville, mais vise également à investir dans des projets durables qui contribueront à renforcer notre ville et à améliorer la qualité de vie de ses habitants pour les années à venir. J'en veux pour preuve notre réseau d'éclairage public qui fera l'objet d'un chantier de rénovation qui nous conduira jusqu'en 2026, avec l'objectif de faire des économies de plus de 70 %. Ensuite, ce budget est équilibré et réaliste. Il tient compte des ressources disponibles tout en veillant à ce que chaque euro soit investi de manière judicieuse et efficace. Il témoigne de notre responsabilité d'assurer et d'assumer une gestion financière prudente et transparente. Enfin, ce budget reflète notre volonté de travailler ensemble, dans un esprit de collaboration et de

consensus, pour relever les défis auxquels notre ville est confrontée. Il incarne notre engagement à mettre de côté nos divergences politiques et aux antipodes de manœuvres bassement politiciennes d'un autre temps, pour nous concentrer sur la seule chose qui nous importe : le bien-être des Armentières et des Armentierois. Il est clair qu'un tel budget implique des choix, mais ce budget est sans équivoque : il est celui de notre détermination à conduire ce mandat dans le respect des engagements pris en 2020 face à nos concitoyens. Vous l'aurez compris, ce budget est résolument tourné vers l'avenir pour que notre ville demeure un lieu où il fait bon vivre ensemble. Une dernière chose qu'il est peut être bon de rappeler : cette année encore la majorité municipale a fait le choix de ne pas augmenter les impôts sur Armentières ! ●

Jean-Michel MONPAYS

1^{er} Adjoint au Maire délégué aux finances, à la proximité, au développement culturel, à l'animation et aux jumelages

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ?

Dans son essence, la politique est noble. C'est s'occuper de la chose publique, du vivre ensemble, du bien commun en tenant compte de l'ensemble des citoyens. Cela suppose la pondération de certains intérêts particuliers, surtout s'ils vont à l'encontre des intérêts de la collectivité.

Nous plaidons pour une parole politique humaine. Pas besoin de faire le buzz pour exister en politique ! Il suffit de faire preuve d'humilité... c'est-à-dire de maintenir son ego à la place qui lui revient et d'orienter son attention vers autrui. Le devoir d'un élu est de représenter avec sérieux ses

électeurs au sein des institutions de la commune. Le citoyen veut des actes pas des effets d'annonces aussi bien scénarisés soient-ils ! ●

Martine Dubreu

Adjointe à la démocratie participative et aux droits humains
Groupe « Ensemble pour l'humain d'abord »

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

ILS NE NOUS DISENT PAS TOUT... !

Nous avons décidé, le 25 mars dernier, de ne pas assister au Conseil municipal le plus important de l'année, consacré au budget, et pour cause ! Si nous sommes des élus assidus et n'avons jamais manqué une seule séance budgétaire jusqu'à présent, nous n'acceptons pas, pour autant, d'être menés en bateau par le Maire et son Adjoint aux finances. Deux reports de dates de Conseil sans raison valable, c'est deux de trop ! Pour qui nous prend-t-on ? Des marionnettes, des « bénis oui oui » ou des imbéciles ? Cette fois, nous avons décidé de ne pas nous plier aux règles imposées par le Maire et c'est ainsi que nous avons décidé de nous faire respecter. Manifestement, le Maire et son Adjoint aux finances ont éprouvé beaucoup de difficultés à « boucler » leur budget 2024... Et ceci, dans un contexte où nous avons pointé les zones d'ombres qui entourent le fi-

nancement du Centre social Salengro... Tout cela semble manquer cruellement de transparence et en devient suspect... Toutefois, si certains imaginaient que l'opposition se tairait, c'est bien mal la connaître, car nous avons, comme chaque année, examiné scrupuleusement le budget 2024... Plusieurs choses sont à noter. 1- Tout d'abord, on constate que le décalage de la programmation du remplacement d'éclairage public a occasionné un surcoût de 480.000€. Le mener à bien dans les temps prévus initialement, aurait pu nous faire économiser cette somme substantielle. 2- Grande absente du budget 2024 : l'Audacieuse ! Annoncé avec tambours et trompettes, ce nouveau symbole du dynamisme commercial de la ville aurait-il déjà du plomb dans l'aile ? Zéro euro d'investi cette année ! 3- Le budget alloué aux associations est annoncé en forte baisse : 1.542.000€ ont été

versés en 2023, contre 1.430.000€ programmés en 2024 (soit -112.000€). Mais ils vous diront que c'est faux ! Pourtant les chiffres sont là... 4- On nous annonce une dette en diminution (notamment de 40.000€ sur les intérêts de la dette). Or cette dette n'inclut pas tous les nouveaux emprunts de l'année... Quand on se désendette, c'est que l'on rembourse plus que l'on emprunte. Et si l'on applique le budget 2024, on emprunte 3,7 M€ pour un remboursement de capital de 1,8M€. Ce qui démontre qu'en s'endettant de 1,9M€ supplémentaires, on est bien loin du désendettement annoncé... Si, comme toujours, le diable est dans le détail, il est évident que la parole du Maire et de son Adjoint aux finances ne sont pas paroles d'évangile ! ●

Michel PLOUY

Conseiller Municipal
« Armentières avec fidélité et bon sens »

ARMENTIÈRES EN TÊTE

CONTRE LA DÉLINQUANCE, DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Chers Armentierois,

Notre commune connaît, depuis 2019, une hausse de la délinquance.

Dans notre ville, les vols de voiture ont, par exemple, doublé en 4 ans. En 2023, ce sont aussi 208 affaires de coups et blessures dans le cadre familial (sur un conjoint ou un enfant) qui ont été recensées sur notre commune. C'est une

augmentation de 136 % par rapport à 2019.

Ces chiffres de la délinquance doivent nous pousser à agir.

Bien que notre commune ait investi dans un réseau performant de vidéo-surveillance, **la présence policière doit encore être renforcée**, notamment le soir et le week-end. Pour affirmer la réponse pénale face à la délinquance, mais aussi

mieux accueillir et accompagner les victimes, il est nécessaire que notre Point d'Accès au Droit évolue : nous souhaitons **la création d'une Maison de la Justice et du Droit** à Armentières, en lien avec le ministère de la Justice.

Voici des propositions concrètes de l'opposition pour lutter contre la délinquance ! ●

**Benjamin TISON-BERNAERT
et Mélanie DEZEURE**

Conseillers municipaux d'Armentières

LES TERRASSES DES JEUX

Du 26 juillet au 11 août de 16h à 22h

VIVONS ENSEMBLE LES ÉMOTIONS DES JEUX OLYMPIQUES 2024 !

- *Retransmissions des épreuves*
- *Animations sportives*
- *Buvette*
- *Restauration*
- *Convivialité*

 **Au Vivat,**
Place Saint-Vaast

